

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1362/SG/IAM portant admission au bénéfice de la retraite d'un adjudant-chef de la Garde territoriale

n° 75-1362/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

5 juillet 1975

Numéro JO

n° 14 du 25/07/1975

Date du numéro

25 juillet 1975

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant-chef Ali Bouraleh Hassan, mle 207, en service au détachement de l'Incendie ville, ayant accompli vingt-cinq ans de services effectifs sera admis à faire valoir ses droits à la retraite pour compter du 1^{er} décembre 1975.